

Planification du retrait des fonds du pilier 3a

Nombre de personnes actives utilisent les avantages du pilier 3a en déduisant chaque année les primes sur leur déclaration de revenu. **Une économie d'impôts peut non seulement être réalisée pendant la durée de l'assurance mais également lors de son versement.** A la retraite les fonds du pilier 3a sont transférés de la fortune liée à l'avoir libre ce qui a pour conséquence une imposition unique du capital. Celle-ci est progressive comme la plupart des taux d'imposition sur le revenu. Cela veut dire que plus la fortune est élevée plus le taux d'imposition sera élevé. Ainsi toutes les prestations de la retraite, à savoir les versements du pilier 3a et les prestations du capital de la prévoyance professionnelle, sont additionnées durant l'année en cours et imposées en commun.

De ce fait, une bonne planification débute de nombreuses années avant la retraite. Au plus tard cinq ans avant la retraite officielle les versements devraient être planifiés, afin de choisir différentes années pour le versement. L'exemple ci-dessous illustre les économies fiscales que vous pouvez réaliser:

Canton*	1 x 400000	2 x 200000	Economie	Canton*	1 x 400000	2 x 200000	Economie	Canton*	1 x 400000	2 x 200000	Economie
AG	39234	31618	19,41%	GR	19473	17146	11,95%	SZ	23693	13910	41,29%
AI	68553	66226	3,39%	JU	32896	28874	12,23%	TG	30713	28386	7,58%
AR	31473	29146	7,39%	LU	34455	28234	18,06%	TI	23833	21506	9,76%
BE	35814	28722	19,80%	NE	37508	35182	6,20%	UR	24230	19036	21,44%
BL	22632	19106	15,58%	NW	32923	27686	15,91%	VD	43812	34838	20,48%
BS	36823	31246	15,15%	OW	29817	27490	7,80%	VS	32540	23144	28,88%
FR	46657	37962	18,64%	SG	31745	25114	20,89%	ZG	25374	18658	26,47%
GE	27695	22152	20,01%	SH	25735	20274	21,22%	ZH	30538	24066	21,19%
GL	33073	29146	11,87%	SO	32139	26278	18,24%				

* Les capitales cantonales ont été retenues pour l'impôt communal.

Solutions pilier 3a pour médecins

Nous collaborons avec la majorité des compagnies d'assurance et diverses banques afin d'être en mesure de vous soumettre les meilleures solutions. De plus, nous disposons de produits spéciaux qui vous permettent d'obtenir des avantages supplémentaires exclusivement par FMH Insurance Services. Nos conseillers sont volontiers à votre disposition pour de plus amples informations ou pour vous soumettre une offre personnalisée.



Talon-réponse

Prière de l'envoyer ou de le faxer au: 031 959 50 10

Prénom / Nom _____

Adresse _____

NPA / Lieu _____

Date de naissance _____

Téléphone privé / cabinet _____

Atteignable le plus facilement (heure) _____

Adresse e-mail _____

- Je désire optimiser fiscalement le retrait des montants de ma prévoyance. Prière de me téléphoner.
- Je désire apprendre à connaître les solutions du 3^e pilier pour médecins. Prière de me téléphoner.
- Je désire connaître toutes les autres prestations de services de FMH Insurance Services. Prière de me téléphoner.



Roth Gyga & Partner AG ■ Service de coordination
Moosstrasse 2 ■ 3073 Gümligen
Téléphone 031 959 50 00 ■ Fax 031 959 50 10
mail@fmhinsurance.ch ■ www.fmhinsurance.ch